

Chers parents,

L'été approche à grand pas, la fin de l'année scolaire également. **Afin d'envisager la rentrée sereinement, nous souhaitons vous faire parvenir un certain nombre d'informations importantes et de documents à lire, compléter et/ou vérifier avant les congés.** Un autre dossier, complémentaire et plus léger, vous sera transmis le jour de la rentrée de septembre. Ces documents nous sont nécessaires pour le bon fonctionnement de l'école et des activités de nos partenaires.

Merci donc de prendre un peu de temps pour lire, compléter et corriger **très lisiblement, en couleur** et avec attention, les diverses feuilles dont certaines sont également à signer. Ils sont tous à nous retourner pour le vendredi 17 juin au plus tard. Vous pouvez les mettre sous enveloppe au nom de votre enfant dans la boîte aux lettres du 15 rue Centrale.

NB : si plusieurs de vos enfants sont scolarisés dans notre école, seul l'aîné recevra le dossier de rentrée. Celui-ci contiendra les documents concernant ses frères et/ou sœurs.

Très bel été à tous !

Agnès BOUCHARD, secrétaire

Jean LE BORGNE, chef d'établissement et Béatrice DUPONT, future cheffe d'établissement

Composition du dossier de préparation de rentrée

Documents à garder :



Cette double-page informative qui contient :

- Changement de direction, ouverture de la TPS, organisation pédagogique des classes et membres de l'équipe éducative
- « Portes Ouvertes » pour les nouveaux inscrits
- Calendrier : fermeture estivale, année scolaire 2022-2023, rentrée, réunions de rentrée, ...
- Ecole directe : un nouvel outil de gestion et de communication Ecole/Famille
- Périscolaire 2022-2023
 - Cantine : informations et inscriptions
 - Accueil de loisirs périscolaire du soir : informations et inscriptions
 - Etude dirigée
- PAI : en cas de maladie chronique, d'allergie ou d'intolérance alimentaire
- Suivre les news de l'école : site web et compte Twitter
- Merci aux associations et aux parents correspondants...
- Équipe Pastorale, venez nous prêter main forte !



- Le règlement financier pour l'année scolaire 2022-2023 – *également disponible en ligne*
- Liste(s) des fournitures individuelles à prévoir pour la rentrée (uniquement pour les nouvelles familles) – *également dispo en ligne*
- La fiche de présentation du Périscolaire pour 2022-2023
- (Feuille rose) La présentation de l'APEL
- (Pour les CM1-CM2) Le prospectus de présentation de la démarche de préparation de la 1^{ère} Communion (avec la Paroisse de Craponne)
- Présentation de la formule Individuelle Accident Mutuelle Saint Christophe groupée
- (Pour les nouvelles familles) Communiqué de la Direction Diocésaine au sujet du changement de Direction
- (Pour les familles concernées par un PAI en 21-22) Le formulaire de renouvellement (ou non) du PAI (A rendre même en cas de non renouvellement, au plus tard à la rentrée ; disponible à la demande ou sur le site internet pour les autres familles)
- Flyers pour faire connaître l'école et pour annoncer l'ouverture de la TPS (à diffuser autour de vous !)

Documents à compléter et à rendre sous enveloppes à l'enseignant de votre aîné (ou dans la boîte aux lettres) avant le vendredi 17 juin :

Enveloppe Ecole/OGEC/APEL

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Feuille verte (1 exemplaire par enfant) : Autorisation de sortie scolaire ; d'anesthésie et d'intervention chirurgicale ; de prise d'image, de diffusion, de prêt de créations |
| <input type="checkbox"/> Feuille bleue (1 exemplaire par enfant) – mise à jour possible à votre demande à la rentrée : Autorisation de sortie de l'école |
| <input type="checkbox"/> 2 à 4 feuilles blanches : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de scolarisation 2022-2023 ▪ Coupon d'inscription au Catéchisme (1 exemplaire par enfant de CE2, CM1 et CM2 pour l'AS 22-23) ▪ Fiche de renouvellement (ou non) du PAI (le cas échéant) ▪ Coupon réponse concernant le périscolaire prévisionnel (cantine et/ou étude dirigée) |
| <input type="checkbox"/> Feuille rose (1 exemplaire par famille) : le document d'adhésion à l'APEL signé |
| <input type="checkbox"/> Le coupon réponse du Règlement Financier |
| <input type="checkbox"/> Le mandat SEPA + RIB (à donner pour les nouveaux ou si changement par rapport à l'année scolaire 2021-2022 ; téléchargeable sur le site de l'école) |

Informations pour préparer la rentrée 2022-2023

✓ Changement de direction, ouverture de la TPS, organisation pédagogique et équipe éducative

A compter du début d'année scolaire prochaine, c'est Béatrice DUPONT qui sera cheffe d'établissement de l'école Jeanne d'Arc.

A partir de septembre 2022, nous accueillerons des élèves de Toute-Petite-Section (voir flyer pour plus d'informations)



L'organisation pédagogique prévue est la suivante :

En TPS-PS : Mme Claude VENET (enseignante)

En MS : Mme Céline DELOIRE (enseignante)

En GS : Mme Agnès GAUTHIER (enseignante)

En CP : Mme Nathalie MAYAUX (enseignante)

En CE1 : Mme Françoise DURAND (enseignante) et Mme Béatrice DUPONT (enseignante et cheffe d'établissement)

En CE2 : Mme Gaëlle IMBERT (enseignante)

En CM1 : Mme Aline LACROIX (enseignante)

En CM2 : Nomination en cours

Intervenante en Anglais (du CP au CM2) : Mme Léna FATTAL

ASEM : Mmes Isabelle FOURNIER, Audrey GIOVANNETTI. D'autres recrutements sont en cours.

AESH (à confirmer) : Mmes Audrey AUBERTHIER, Myriam FAURE, Elodie LEGMAR, Myriam OUDARD et Parissa TARDY

Surveillants : recrutement en cours

Secrétariat : Mme Agnès BOUCHARD

✓ Portes Ouvertes (pour les familles rejoignant l'école uniquement) :



Pour les futurs élèves de TPS et PS : un mail pour vous proposer un créneau personnalisé vous a été envoyé. Merci de respecter les horaires.

Pour les futurs élèves de MS et GS : le jeudi 23 juin de 17h15 à 18h00 (sur le site des maternelles)

Pour les futurs élèves des classes élémentaires : le mardi 21 juin de 17h15 à 18h00 (sur le site des élémentaires)

→ Merci de confirmer votre venue en nous envoyant un mail à ecolejda.craponne@gmail.com

✓ Secrétariat et coupure estivale

Pour cette fin d'année scolaire, pendant le temps scolaire, le secrétariat est ouvert les matins (de 9h00 à 12h00) les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Si nous ne répondons pas lorsque vousappelez, n'hésitez pas à nous laisser un message.

Pendant les congés scolaires, l'établissement sera fermé du mardi 12 juillet au soir au lundi 22 août au matin.

Contact : **04.78.57.09.49** (laissez un message) ou ecolejda.craponne@gmail.com

✓ Rentrées des classes :

- Pour les élèves de Toute Petite Section et Petite Section : rentrée échelonnée



- **Mardi 30 août** (sans les enfants) : possibilité de venir déposer les fournitures individuelles (voir liste transmise) de 17h30 à 19h00. Ce créneau permet aux adultes d'évacuer les questions matérielles et d'être pleinement disponibles pour l'accueil des enfants le jeudi et vendredi.
- **Jeudi 1^{er} septembre** : pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et 1^{er} août 2019 (pas de classe pour les autres). Accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 9h15. Fermeture des portes à 9h30.
- **Vendredi 2 septembre** : pour les enfants nés entre le 2 août 2019 et le 31 décembre 2019 et ceux nés en 2020 (pas de classe pour les autres). Accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 9h15. Fermeture des portes à 9h30.
- **Lundi 5 septembre** : pour tous les élèves de TPS et PS (horaires ordinaires – voir règlement intérieur sur le site internet)

- Pour tous les autres niveaux : jeudi 1^{er} septembre, à 8h30 (ouverture du portail à 8h00 – fermeture à 8h45).

- **En maternelle** : accueil dans les classes
- **En élémentaire** : accueil sur la cour

A noter : pour fêter la rentrée, un pot d'accueil vous sera offert par l'APEL et l'Equipe Pastorale le jeudi 1^{er} (maternelle et élémentaire) et le vendredi 2 (maternelle uniquement), de 8h00 à 9h00.

Réunions de parents de rentrée :

- Pour les classes de cycle 3 (CM1 et CM2) : mardi 13 septembre de 20h00 à 22h00 – Salle C. Muller (site élém.)
- Pour les classes de cycle 2 (du CP au CE2) : mardi 20 septembre de 20h00 à 22h00 – Salle C. Muller (site élém.)
- Pour les classes de cycle 1 (de la PS à la GS) : mardi 27 septembre de 20h00 à 22h00 – Grande salle (site mater.)

✓ Calendrier de l'année scolaire 2020-2021 :

TOUSSAINT	du vendredi 21 octobre (soir) au lundi 7 novembre (matin)
NOEL	du vendredi 16 décembre (soir) au mardi 3 janvier (matin)
HIVER	du vendredi 3 février (soir) au lundi 20 février (matin)
PRINTEMPS	du vendredi 7 avril (soir) au lundi 24 avril (matin)
GRANDES VACANCES	Vendredi 7 juillet (soir)



Merci de respecter scrupuleusement ce calendrier : aucune absence pour vacances décalées n'est autorisée (en maternelle comme en élémentaire).

✓ Autres dates importantes :

- **Apéritif d'accueil (par l'APEL)** : (pour toutes les familles) Vendredi 23 septembre (18h30 ; Site Maternelles)
- **AG de l'APEL puis 1^{er} CA** : mardi 11 octobre (En soirée - Salle Muller – Site élémentaire)
- **Vendredi 19 mai (Ascension)** : pas d'école ce jour-là

Nous vous transmettrons et confirmerons toutes les dates importantes de l'année dans les meilleurs délais après la rentrée.

Et aussi...

✓ Ecole Directe : un nouvel outil de gestion et de communication école/famille à partir de septembre

A compter de septembre prochain, nous utiliserons la plateforme « Ecole Directe ».

Cette plateforme vous permettra, pour la prochaine année scolaire, de :

- Consulter les messages envoyés par l'école ou l'enseignante de votre enfant
- Consulter les factures liées aux prélèvements mensuels
- Mettre à jour vos informations personnelles ou bancaires
- Incrire votre enfant à l'étude dirigée (du CP au CM2)



A terme, d'autres services pourront être utilisés.

Vous recevrez en septembre vos codes de connexion afin d'ouvrir votre espace et télécharger l'appli correspondante.

✓ PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) :

Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant à l'école et sur le temps périscolaires. Il concerne les enfants atteints de **troubles de la santé comme une pathologie chronique (par exemple, l'asthme), une allergie, une intolérance alimentaire**. Les enfants et adolescents atteints d'une **maladie de longue durée** (par exemple, un cancer) sont aussi concernés.



- ➔ Si votre enfant est concerné par le renouvellement (ou non) d'un PAI pour la prochaine rentrée scolaire, merci de remplir le document joint et nous en faire retour, accompagné des médicaments (**en double**), au plus tard le jour de la rentrée.
- ➔ Si votre enfant est concerné par la mise en place d'un PAI pour la prochaine année scolaire, merci de compléter avec votre médecin le document administratif nécessaire (disponible sur notre site internet) et nous le faire parvenir, accompagné des médicaments (**en double**), au plus tard le jour de la rentrée.

✓ Suivez l'actualité de l'école :

Le site internet de l'école est animé ! Vous pourrez y trouver des liens vers le portail familles, des articles qui racontent ce que vivent les élèves, des outils, les documents essentiels au bon déroulement de la scolarité de vos enfants. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ! → <http://ecole-jeannedarc-craponne.fr/>



Suivez le compte Twitter de l'école ! Actualités de l'école, initiatives et outils remarqués sur le net, ... suivez @ecjda_craponne !

Le fil de tweets est également visible sans compte personnel sur le site de l'école.

✓ Cantine / Inscriptions à la mairie :



Afin de procéder à l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire, la fiche d'inscription ainsi que le Règlement Intérieur des services périscolaires seront bientôt disponibles sur le site internet de la mairie de Craponne sur www.mairie-craponne.fr dans la rubrique «Vivre à Craponne/Vie scolaire». Une nouvelle inscription sera indispensable même si votre enfant fréquentait les services périscolaires en 2021-2022.

Voir fiche « Périscolaire »

A compter de cette année, la surveillance sera assurée par l'école Jeanne d'Arc. Pour 2022-2023, le coût de la surveillance est de 0,80€ par repas / élève. Ce coût vient s'ajouter à celui du repas demandé par la Mairie et sera prélevé chaque mois en même temps que la contribution familiale. Aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire.



✓ Garderie et Accueil de Loisirs périscolaire du soir :

A l'école (sur les 2 sites) :

- Accueil du matin (Ecole - à partir de 8h00) : Pas d'inscription nécessaire – Service gratuit

A l'accueil de Loisirs :

- Accueil du soir (de 16h45 à 18h45) : Pour les élèves inscrits ou qui n'ont pas été récupérés avant 17h00.
- Accueil du mercredi matin : ouvert également cette année.



A noter :



- Toutes les familles doivent obligatoirement constituer un dossier, même si vous ne pensez pas utiliser ce service. En cas de nécessité (retard ou absence non anticipée des parents par exemple), votre enfant sera confié aux animateurs.
- A partir de 17h00, la garderie est due et les portails des écoles sont fermés (les élèves doivent impérativement être ensuite récupérés à l'accueil de loisirs).
- Il vous est possible de récupérer votre enfant quand vous le souhaitez, sauf dans le rang.



✓ Etude dirigée : du CP au CM2 les mardis et jeudis (plus de lundis)

Le service d'étude dirigée se poursuivra à la rentrée, avec quelques modifications. Les élèves du CP au CM2 qui y sont inscrits bénéficient d'un temps d'accompagnement pour la réalisation des devoirs.



Déroulement :

- De 16h45 à 17h15 : Récréation
- De 17h15 à 18h15 : Etude dirigée
- Entre 18h15 et 18h30 : Départ des élèves

Voir fiche « Périscolaire »

✓ Un immense MERCI !



... aux bénévoles de l'OGEC et de l'APEL qui s'engagent pour que vos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions et puissent vivre des projets de qualité !
... aux Parents Correspondants pour leur engagement au service des familles des classes qu'ils ont représenté.
... à toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien (matériel, humain, financier, ...) à l'occasion des sorties, des événements, ...

Chacun, dans le cadre de sa mission, contribue à proposer aux élèves de l'école un lieu pour grandir et s'épanouir.

✓ Animation Pastorale : venez nous prêter main forte !

Vous souhaitez nous aider à faire vivre cette dimension importante de notre établissement ? Vous pouvez rejoindre l'Equipe Pastorale. Nul besoin d'être expert dans le domaine, juste d'avoir envie ! La commission se réunit 3 à 5 fois dans l'année et participe à l'animation de plusieurs temps fort. Des questions ? Besoin de discerner ? Venez en parler à Virginie DECLAIS pastoralejda.craponne@gmail.com ou au chef d'établissement !

